



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Créteil, le 27 juillet 2021

Évacuation de deux campements illicites à Créteil

Les services de l'État ont procédé ce matin à deux évacuations de campements illicites à Créteil, situés l'un sur la route de Choisy et l'autre sur l'avenue de Lattre de Tassigny. Ces opérations ont été menées conjointement avec la ville de Créteil et la Direction des routes d'Île-de-France (DIRIF), propriétaire des terrains.

Ces campements illicites étaient composés principalement de familles roms. Ils s'étaient constitués respectivement en septembre 2020 et en février 2021. Jusqu'à 40 personnes ont été recensées dans chacun de ces campements au printemps.

Lors de l'évacuation, le campement situé route de Choisy était vide de tout occupant. Il a été proposé aux personnes vulnérables encore présentes au campement de l'avenue de Lattre de Tassigny une solution d'hébergement d'urgence. Dix d'entre elles dont quatre enfants ont accepté une prise en charge à l'hôtel. La ville de Créteil a mis en place un bus afin d'acheminer les personnes évacuées vers ces hébergements.

Suite aux évacuations, les sites ont fait l'objet d'une sécurisation par la DIRIF en lien avec la ville de Créteil et Grand Paris Aménagement pour éviter des réimplantations de campement.

Contact presse :

Adeline Mateus

Préfecture du Val-de-Marne

Tél : 06 03 34 29 87

Mél : adeline.mateus@val-de-marne.gouv.fr

**Service de la communication
interministérielle**

Tél : 01 49 56 60 67 / 60 79 / 60 86 – 06 03 34 29 87
Mél : pref-communication@val-de-marne.gouv.fr

21-29 Avenue du Général-de-Gaulle
94000 CRETEIL